



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

réforme

Question écrite n° 54863

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le rapport du conseil économique et social régional (CESR) de Bretagne relatif à la réforme des collectivités locales, publié en juin 2009. Ce rapport préconise, entre autres, d'octroyer aux régions « des compétences structurantes renforcées », notamment en matière de développement économique en leur confiant un rôle de chef de file dans la gestion des pôles de compétitivité, mais aussi dans les domaines de la politique énergétique et de la formation. Il lui demande si de telles propositions sont susceptibles d'être retenues par le Gouvernement dans le cadre du futur projet de loi sur la réforme territoriale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

**Circonscription :** Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54863

**Rubrique :** Collectivités territoriales

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juillet 2009, page 6981

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)